Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, (Grand'Place)

CONDITIONS

Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs

Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

TEMPERATURE

Lille, le 26 juin.

Minimum, nuit, abrité	1°6
Minimum, nuit, découvert	10°9
Surface du sol, 8 h. du matin	13°2
A 1 mètre de profondeur	13°5
De l'air à l'ombre	11°3
Maximum, jour à l'ombre	15°3
Maximum, jour, au soleil	17°3
Etat hygrométrique (8 h. m.	0,83
Etat du ciel. Couvert.	
Direction du vent : O.	

Baromètre. — Le 26 juin (9 h. du matin) la pression est de 769m/m le 27 juin (9 heures du matin) la pression est de :

Temps probable. — En France, un temps nuageux et frais est probable avec quelques averses dans le Nord-Est.

Supprimer la misère...?

Le journal des citoyens Delory et Ghesquière consacre quelques lignes au Congrès des Œuvres Sociales d'Assistance de dimanche dernier.

Il constate que les congressistes étaient, pour la plupart, des gens instruits et de position aisée, qu'ils se sont occupés des moyens d'assister les malheureux, et il ajoute :

« Certes nous ne dirons pas que les congressistes ont perdu leur temps ; mais nous nous demandons ce qu'ils espèrent réellement. »

L'oracle socialiste déclare que « l'assistance est impuissante » et « au lieu de chercher à soulager la misère, dit-il, pourquoi tous ces personnages généreux ne cherchent-ils pas à la supprimer ? »

C'est raisonner à peu près comme un tambour.

Parce que la médecine est impuissante, faut-il chercher à supprimer la maladie et pourquoi pas la mort ?

On ne supprimera jamais la misère, parce que jamais on ne supprimera les infirmités morales et matérielles de l'humanité.

Toujours il y aura des dépensiers, des ivrognes, des paresseux, des débauchés comme aussi des tempéraments faibles et maladifs, des intelligences bornées et des volontés sans énergie.

Et de ces multiples causes toujours découlera la misère.

Les Jaurès, Guesde, Delory et autres lumières collectivistes seraient bien aimables de nous indiquer par quel coup de baguette magique, la socialisation des moyens de production amènera la suppression de la misère.

En tous cas, par simple amour de leurs semblables et en attendant cet heureux moment, ce serait de leur part œuvre humanitaire que de s'associer aux efforts que fait la bienfaisance pour soulager les pauvres gens d'aujourd'hui.

Ils ont toute chance d'être morts et leurs enfants aussi, après pas mal de souffrance, avant que ne se lève l'âge d'or de la misère supprimée.

C'est donc pour leur rendre plus tolérable le lot d'épreuves et de difficultés inséparables de la vie d'ici-bas que se sont réunis les congressistes.

« Faut-il donc que les collectivistes soient bornés pour ne pas s'en apercevoir ? »

Qu'ils relisent donc ce que les journaux ont rapporté des séances du Congrès, et ils verront « ce qu'espèrent réellement » les hommes de bonne volonté et de dévouement qui y ont participé.

Ils espèrent, pour les travailleurs, plus de bien être et de moralité et ils cherchent à le leur procurer par les institutions de prévoyance et d'hygiène morale et matérielle, telles que les mutualités, les habitations à bon marché, les jardins ouvriers.

Ils espèrent pour tous et pour eux-mêmes tout d'abord un effort de moralité dans la pratique de la justice sociale en rendant aussi vivante et aussi pratique possible la Ligue Sociale d'Acheteurs.

Les collectivistes en sont-ils encore à ignorer son existence et ses effets déjà ressentis par les commerçants et dont travailleurs et travailleuses ne peuvent manquer de bénéficier.

Et, nous le redisons, en attendant l'édifice solide, mais lointain et problématique que promet de bâtir le collectivisme, pourquoi ses apôtres n'élèvent-ils pas quelques tentes de bienfaisance : cet abri provisoire (?) ne serait pas dédaigné des souffrants de la vie.

Au vide humanitaire (?) dans lequel se complaisent et pérorent ces citoyens sonores nous préférons le bienfaisant réel et tangible des œuvres sociales pour le présent, et en même temps nous regardons avec certitude un avenir réparateur et compensateur des misères et des inégalités d'ici-bas.

Car nous ne voyons rien de plus décourageant et de plus désespérant que la doctrine collectiviste : au travailleur en cette vie elle fait un sort de révolté, de mécontent et elle interdit de concevoir les réalités de l'au-delà.

Il faut une singulière dose d'inconscience ou d'impudence pour prétendre, avec de pareils principes, arriver à supprimer la misère.

Nous aimons mieux reposer nos regards et notre âme sur ces vrais amis des travailleurs et en particulier sur ces prêtres qui sont venus le samedi et le dimanche dire et montrer comment et avec quel cœur ils cherchent à soulager et surtout à prévenir la misère.

Et certes il était plus gai, plus souriant qu'un rassemblement fatal ou braillard à l'ombre du drapeau rouge, ce cortège de papas, de mamans et d'enfants — ils étaient plusieurs milliers — venus de dix localités diverses et s'entassant au Palais-Rameau.

M. Loubet ne put retenir son impression.

A la vue de ces ouvriers en famille, de bonne mine et de franche allure, on raconte qu'il laissa échapper une exclamation de bien-être et de satisfaction. Jamais, disait-il, il ne s'était trouvé si près de si bonnes figures de travailleurs.

Certes il y avait quelque différence entre les groupes réunis à Lille et les bandes hurlantes qu'il avait frôlées jadis sur la Place de la Nation, à Paris, la différence qu'il y a entre édifier et détruire, entre l'ordre et le désordre, entre l'union et la discorde, entre l'amour et la haine, entre la terre croulant vers l'enfer ou la terre s'élevant vers le ciel.

A elle seule cette réunion fut un acte de bienfaisance efficace à soulager la misère.

Utopistes cruels ou insensés ceux qui prônent de la supprimer.

V. H.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **PERUWELZ**, de **Maître Dolez**, ancien curé d'Aulnoy-lez-Valenciennes. M. Dolez s'était retiré d'abord à Cambrai et depuis plusieurs années il habitait Péruwelz.

On a célébré à la chapelle de l'hôpital militaire de **LILLE**, les funérailles du brigadier de gendarmerie **Gustave Hubert**, de la brigade de Saint-Pol-sur-Mer.

Il y a quelques mois le brigadier avait été envoyé en convalescence chez ses parents qui habitent Croix ; la fièvre l'ayant de nouveau repris, le malade dut être transporté à l'hôpital militaire où il mourut après deux semaines de souffrances.

Après le service religieux le corps du brigadier a été conduit à la gare pour être ramené à Croix. Dans le cortège on remarquait le lieutenant-colonel de gendarmerie, le capitaine de gendarmerie de Dunkerque et des délégations de sous-officiers de tous les corps de troupes de la garnison.

Samedi, à dix heures et demie, en l'église Saint-Amand, à **BAILLEUL**, ont eu lieu les funérailles de **M. Pierre Desurmont**, décédé dans sa 15e année.

La levée du corps a été faite par M. le doyen Becuwe, entouré de son clergé.

Le deuil était conduit par M. Paul Desurmont-Bossut, assisté de M. Coubronne, archiprêtre doyen de Saint-Vaast.

Toutes les notabilités de Bailleul assistaient au convoi funèbre où se trouvaient également de nombreux industriels de Roubaix et de Tourcoing.

La maîtrise de Saint-Amand a brillamment exécuté la messe de Requiem de Mazingue et le « Pie Jesu » de Niedermeyer.

La dépouille mortelle a été transportée à la gare. L'inhumation s'est faite à Tourcoing, dans le caveau de famille.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.)

Samedi, à onze heures, en l'église Saint-Christophe, à **TOURCOING**, a été célébré le mariage de **M. André Bourgois**, fils de M. J.-B. Bourgois, *entrepreneur*, et de Mme née Catteau, président du groupe de Jeunesse Catholique de la Croix-Rouge, avec **Mlle Pauline Maressaux**, fille de Mme veuve Maressaux-*Leroux*.

Le consentement des époux a été reçu par M. le chanoine Leclercq, doyen de Saint-Christophe.

Les témoins du marié étaient MM. Gustave Bourgois, entrepreneur, son frère et Auguste Van Elslande, minotier, son beau-frère ; pour la mariée, M. Fleurisse Maressaux, négociant, son frère, et Emile Lemaire, négociant, son beau-frère.

Le 7 juillet, à onze heures, sera célébré, en l'église d'**HIRSON**, le mariage de **M. Paul Chappey**, secrétaire de la Jeunesse Catholique d'Avesnes, avec **Mlle Durin**.

On nous annonce de **BAILLEUL**, les fiançailles de **M. Jean Lesage**, pharmacien de 1re classe, lauréat de l'Université Catholique de Lille, fils de feu M. Jules Lesage, ancien conseiller municipal, et de Madame, née Fretin, avec **Mademoiselle Antoinette Marsy**, fille de M. Alexandre Marsy, adjoint au maire de LAVENTIE, président du Conseil paroissial, et de Madame Marsy, née Delbeke.

On annonce de **SAINT-OMER**, les fiançailles de **Mlle Germaine Taccoen**, fille de M. et Mme Taccoen-Gaillemaud, avec **M. Joseph Sergent**, ingénieur, à **LILLE**.

La Persécution Religieuse

Encore une nouvelle hécatombe ! Par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 23 juin, devront être fermés à la date du 1er septembre 1909, les établissements congréganistes du département du Nord ci-après désignés :

Carmélites de Douai, à Douai — Sœurs de l'Enfant-Jésus, de Lille, à Fresnes-sur-Escaut, rue Taffin. — Sœurs de l'Instruction chrétienne, dites de la Providence, de Portieux (Vosges, Petite-Synthe, hameau du Banc-Vert. — Filles de la Croix, dites sœurs de Saint-André, de la Puye (Vienne), à Rumegies, place de l'Eglise. — Sœurs de l'Enfant-Jésus, à Fresnes-sur-Escaut, hameau de Trieu, rue Jacques-Renard. — Sœurs de la Compassion, dites servantes du Seigneur, de Domfront, (Oise), à Avesnes.

M. le Curé des Moëres acquitté

Nous avons signalé les poursuites engagées contre M. l'abbé Bellangier, curé des Moëres ; on lui reprochait d'avoir, dans une allocution flamande prononcée en chaire au mois de décembre dernier, diffamé les membres du Bureau de bienfaisance de sa paroisse !

Me Louis Blankaert avait fait bonne justice de cette ridicule accusation, et avait demandé, samedi dernier, l'acquittement pur et simple de son client.

Dans un réquisitoire fielleux, M. Delalé, substitut du procureur de la République, avait essayé d'étayer la prévention.

Le jugement avait été renvoyé à huitaine.

Hier, le tribunal correctionnel, vidant son délibéré, a acquitté M. le curé des Moëres.

ECHOS

CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL A COLOGNE

Le Congrès eucharistique international qui a été si solennel l'an dernier à Londres, se réunit cette année à Cologne, en Allemagne. Il se tiendra du 4 au 8 août, et aura deux sections, l'une en langue française, et l'autre en langue allemande. Les provinces rhénanes, restées si profondément catholiques, ont appris avec grand enthousiasme la bonne nouvelle, et préparent à la Sainte-Eucharistie des fêtes dignes d'Elle. Son Eminence, le cardinal Fisher, archevêque de Cologne, désire que ce Congrès égale ou même dépasse en éclat, si c'est possible, les Congrès précédents, et tout laisse soupçonner que son vœu sera rempli. L'étude pratique des questions eucharistiques et la prière devant l'Hostie sainte feront la joie de ces jours de grâce, et l'expérience acquise déjà par dix-neuf Congrès eucharistiques internationaux est une garantie de sa réussite.

A l'occasion de ce Congrès, un voyage circulaire est organisé sous la présidence de Mgr Odelin, vice-président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, vicaire-général de Paris.

Les congressistes passeront par Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn, Munchen-Gladbach, Coblentz, le Rhin, Wiesbaden, Francfort, Heidelberg, Carlsruhe, Strasbourg, Nancy et Reims.

Départ le lundi 2 août par train à marche rapide ; retour le vendredi 13 août.

Les dames sont spécialement invitées.

La direction de ce voyage est confiée à M. Delcourt-Haillot, secrétaire-général du Comité permanent des Congrès, 22, rue de la Poterne, à Valenciennes (Nord), à qui on peut s'adresser pour obtenir des renseignements précis sur le voyage et sur l'horaire et les cérémonies du Congrès.

UN PEU DE STATISTIQUE

Petite statistique à propos des 15 millions de M. Leygues, l'heureux légataire.

En argent, cette somme pèserait 75.000 kilogs ou 75 tonnes, et en or 4.838 kilogs ou 4 tonnes 838.

Une pile de billets de 1.000 fr. comprimés et montant à un million, mesure, dit-on, à la Banque de France, une hauteur de 10 centimètres ; M. Leygues en possède donc une pile de 1 m. 50 de haut.

Si M. Leygues se composait une bibliothèque dont les livres auraient pour feuillets des billets de banque de 100 fr., en supposant ces volumes de 400 pages, ce serait 750 volumes à feuilleter agréablement sans trop d'émoi.

A 4 % l'an, les intérêts de cette somme représentent 600.000 fr. de revenu, soit 1.644 fr. par jour, 68 fr. 50 par heure, 1 fr. 14 par minute.

Les 15 millions en pile de pièces de 5 fr. représentent 20 fois la hauteur de la Tour Eiffel.

L'abbé J. DEHAUT

Prêtres Victimes de la Révolution Française
dans le Diocèse de Cambrai
1792-1799

Lettre-Préface de Mgr DELAMAIRE
Fort volume de 680 pages
L'exemplaire : 6 francs. — Franco : 6 fr. 60

En vente à la Librairie de la Croix du Nord
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

LILLE

Le Dimanche à Lille

Journée du 27 juin

POUR LES VOYAGEURS

Eglise Saint-Maurice, première messe à cinq heures.

Eglises Sainte-Catherine, du Sacré-Cœur, Notre-Dame de Consolation (Vauban), Saint-Benoît-Labre, Saint-Maurice-des-Champs, dernière messe à onze heures et demie.

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, dernière messe à onze heures quarante.

Dans les autres églises, dernière messe à midi.

Cours d'arboriculture. — A 10 heures, par M. Saint-Léger, au jardin-école.

Bourse aux Timbres. — 12, rue Jean-Roisin, de dix heures du matin à une heure de l'après-midi.

Kermesse. — Quartier Saint-Etienne.

Noces d'or de M. et Mme Surson-Benoît. A 11 h., réception rue d'Esquermes, 2 ; à midi, messe en l'église Saint-Martin d'Esquermes avec le concours de la « Lyre amicale de Vauban » et de la « Fanfare du Sud » ; vins d'honneur, rue d'Esquermes, 2 ; banquet ; le soir, illuminations.

Association des Anciens Militaires du Train — Fête annuelle. A midi, messe en l'église Saint-André ; à 2 heures, banquet à l'Hôtel du Commerce.

Association des Anciens Elèves du Pensionnat Saint-Gabriel. — Assemblée annuelle. A onze heures, obit, en la chapelle de l'Ecole Ozanam ; à midi, assemblée générale, et à 1 heures trois quarts, banquet, école Ozanam.

Concert. — A 3 heures et demie, boulevard des Ecoles, par la Fanfare de Moulins-Lille.

Jeu de balle. — Boulevard des Ecoles, à 11 heures et à 2 heures.

Palais-Rameau. — De 11 heures à midi et de 2 à 7 h., exposition d'un aéroplane et d'un ballon elliptique.

Royal Vio (Hippodrome lillois). — Représentations cinématographiques par « The Royal Vio », à 2 h. 1/2 et à 8 h. 1/2.

La salle de Lecture populaire, rue Léon Gambetta, 247, ouverte gratuitement tous les jours de 8 h. du matin à 9 h. du soir.

Journaux, revues, livres instructifs et amusants.

Acheteurs Lillois !

Avant de partir en vacances,
PAYEZ VOS NOTES !

PAYEZ VOS NOTES
parce qu'en ne payant vos fournisseurs qu'une fois par an, vous les obligez pratiquement à vous faire des avances très onéreuses et souvent au-dessus de leurs forces.

PAYEZ VOS NOTES
car si le fournisseur que vous faites attendre est gêné dans ses opérations et ne peut faire face à ses engagements par suite de ce retard, c'est vous qui êtes cause de ses souffrances ou de sa ruine, c'est vous qui en êtes responsable.

PAYEZ VOS NOTES
parce que, dans certaines situations, le retard apporté par l'acheteur au paiement de ses dettes constitue une véritable injustice.

Nous connaissons à Lille des ouvrières en confection ou en lingerie qui, s'étant établies pour leur compte et n'étant payées par leur clientèle qu'une fois par an, n'ont pu faire face à l'accumulation pendant toute une année des avances nécessitées par ces fournitures ; elles ont dû abandonner la petite situation qu'elles s'étaient créée et accepter un travail payé à la journée qui, trop pénible pour elles, les a débilitées et a ruiné leur santé.

Les acheteurs sont responsables de ces misères, ils doivent tout faire pour les éviter.

Payez donc vos notes plus fréquemment.
Payez-les avant de partir en vacances.

Et n'attendez point pour les payer qu'on vienne vous présenter les factures !

Car beaucoup de fournisseurs, craignant de mécontenter leurs clients, ou de paraître gênés dans leurs affaires, n'osent pas réclamer d'eux-mêmes le paiement de ce qui leur est dû.

C'est à vous, acheteurs, de prendre les devants.

Réclamez donc vos notes et ne craignez pas d'insister.

Payez-les sans retard !

C'est pour l'acheteur **un devoir social** à remplir.

La Ligue Sociale d'Acheteurs de Lille

LES EXPLOITS de la « Bande Noire »
à l'Ecole des Arts-et-Métiers

TROIS ELEVES CONGÉDIÉS PAR L'ADMINISTRATION AFFOLÉE S'EN VONT DEMANDER AUDIENCE AU MINISTRE DU COMMERCE. — REVOLTE DE TOUTE UNE DIVISION.

Les graves événements qui se sont produits, il y a huit jours, à l'Ecole des Arts et Métiers et les vaines recherches entreprises pour en découvrir les auteurs ont jeté, nous l'avons dit, le désarroi dans l'administration de l'établissement.

Depuis lors, directeur, professeurs et surveillants sont sur les dents, l'oreille attentive, l'œil aux aguets ; à la moindre alerte ils se précipitent, prêts aux pires décisions. Chacun d'eux ressemble à ce voyageur attardé dans la nuit, qui se croit environné d'assassins imaginaires, et dans sa frayeur, brandit son arme et frappe à tort et à travers.

Les faits que nous allons relater prouvent surabondamment que tel est bien l'état d'esprit des dirigeants de l'Ecole des Arts et Métiers.

ILS COPIAIENT UNE REVUETTE...

Jeudi après-midi, M. Marlot, victime de l'agression que l'on sait, surveillait dans une vaste salle les quatre-vingts élèves qui y travaillaient. Ces élèves, tous âgés de 19 à 20 ans, faisaient partie de la troisième année et doivent passer vendredi prochain un examen pour l'obtention d'un diplôme de sortie de l'Ecole.

M. Marlot présidait donc l'étude du haut de son banc. Soudain il lui semble voir un mouvement insolite parmi les élèves ; ceux-ci se passaient de main en main des feuilles de papier. Elles parvinrent à trois élèves qui faisaient face à son bureau et qui immédiatement se mirent à les copier.

A cette vue, M. Marlot bondit de son siège vers les trois copistes et leur saisit les feuilles de papier.

Oh ! leur contenu n'était pas bien méchant. Elles faisaient tout simplement, sous une forme malicieuse, spirituelle, humoristique, le récit des mille petits événements drôlatiques qui s'étaient passés à l'Ecole des Arts et Métiers au cours de l'année. Cela se fait un peu partout. Mais ce récit faisait, paraît-il, allusion à l'inqualifiable agression.

Aussi ce dernier n'eut garde de laisser échapper l'occasion. « Je les tiens, se dit-il, mes agresseurs », et incontinent il vole chez le directeur, lui remit le manuscrit et indique les noms des trois élèves.

LIVREZ-NOUS LA « BANDE NOIRE »...

Le directeur fit comparaître les trois délinquants... C'étaient trois parisiens dont deux boursiers.

Ils étaient bons élèves et jouissaient de l'universelle sympathie de leurs condisciples.

Mis en présence du directeur, ils affirmèrent formellement que ce n'était pas eux qui avaient composé la « revuette ».

— Nous le savons, leur répondit-on, mais dites-nous, quels en sont les auteurs ? On devine la réponse que firent les trois jeunes gens à pareille question.

On leur demanda aussi de dénoncer les membres de la « Bande Noire ». Bien entendu le directeur, qui brûlait d'envie de les connaître, ne sut rien et ne put leur « tirer les vers du nez », les trois élèves ne voulant pas être des mouchards.

On leur promit alors — et cela nous a été assuré de la façon la plus formelle — qu'ils ne seraient pas inquiétés s'ils s'engageaient à détruire tous les exemplaires de la « revuette » malicieuse. Forts de cette promesse, les trois jeunes gens, de concert avec leurs camarades, firent disparaître tous les manuscrits et pensèrent dès lors que tout était fini.

Cela ne faisait que commencer. Contrairement aux surveillants qui, eux, assuraient aux trois élèves qu'ils ne seraient pas punis, la direction songeait elle à frapper un grand coup ?

CONGÉDIÉS A UNE VOIX DE MAJORITÉ

Vendredi après-midi, M. Labbé, inspecteur de l'enseignement technique, ancien directeur de l'école professionnelle d'Armentières, arrivait à l'Ecole des Arts et Métiers, et était mis au courant des récents événements.

Le Conseil de discipline se réunissait alors et examinait la question de la « revuette » et celle du renvoi des trois copistes d'icelle. Il fallait faire un exemple, tel était le mot d'ordre.

On délibéra et puis l'on vota.

Le conseil de discipline était composé du directeur, M. Corre, du sous-directeur, M. Legrand, et de 14 professeurs, soit en tout 16 membres.

Le vote fut fatal aux trois parisiens. Par huit voix contre sept et une abstention, leur renvoi fut décidé, malgré la promesse formelle qu'on leur avait faite de ne pas les inquiéter s'ils détruisaient les exemplaires de la « revuette ».

LES ANCIENS SE MUTINENT

Cette grosse nouvelle se répandit comme une traînée de poudre dans toute l'école et y provoqua une extrême effervescence qui atteignit son apogée samedi matin.

Vers huit heures les élèves se trouvaient réunis au réfectoire. M. Marlot devait les présider. Lorsque les élèves virent arriver le surveillant ils se levèrent et d'un commun accord, quittèrent la salle, ne voulant plus être surveillés par ce pion.

Il en fut de même une demi-heure plus tard à l'étude. M. Marlot surveillait. Dès le début, l'un des deux majors de la promotion se leva et déclara que l'administration leur avait promis que M. Marlot ne les surveillerait plus ; en conséquence il lui demandait de quitter la salle. N'obtenant pas satisfaction, ils abandonnèrent leurs pupitres, allèrent se mettre en grande tenue de sortie et déclarèrent se solidariser avec leurs trois camarades que l'on voulait congédier. Ils menacèrent de quitter en bloc l'établissement.

Alors faisant preuve de bon esprit, les trois élèves exclus conseillèrent à leurs camarades de ne pas compromettre leur carrière, de ne pas provoquer les mesures de la direction et d'attendre.

POUR VOIR LE MINISTRE

Après une dernière entrevue, oh ! charmante ! paraît-il, avec le directeur, les trois élèves de troisième année ont quitté Lille hier vers une heure de l'après-midi et ont gagné Paris. Ils n'ont emporté avec eux que leurs livres pour continuer à préparer leur examen. Ils espèrent en effet que le ministre du commerce ne ratifiera pas la décision du conseil de discipline et qu'ils pourront réintégrer l'Ecole. M. Leibé, inspecteur, leur aurait promis de leur ménager une audience près du ministre, ! ?

CE QUE DIT LE DIRECTEUR DE L'ECOLE

Après ce brutal renvoi de trois jeunes gens à cinq jours de date de leur examen final, nous avons voulu voir le directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, d'autant plus qu'un vague bruit de licenciement de l'Ecole circulait dans la ville.

M. le Directeur nous a paru un peu embarrassé.

— Est-il vrai que l'Ecole des Arts et Métiers serait fermée et les élèves licenciés ?

— Non, je n'ai pas connaissance de ce bruit-là, jusqu'ici du moins. Nous irons, jusqu'à l'époque des vacances, qui commencent le 13 juillet.

— Le conseil de discipline n'a pris aucune décision concernant la « Bande Noire » ?

— Non, aucune. (On a vu combien légèrement il avait frappé trois élèves.)

— Vous ne connaissez donc pas les meneurs ?

— On cherche...

Et ce disant, le directeur fait un geste vague de la main droite, ses yeux s'agrandissent, son visage exprime l'indécision. Ah ! cette « Bande Noire », quel cauchemar !

Echo des Fêtes de Lille

LE CONCOURS DE BALLONS

L'Emulation Aérostatique du Nord nous communique l'aperçu suivant des travaux du jury, pour le concours d'atterrissage :

1. Pilote, Payret-Dortail ; point fixé par l'aéronaute, entre Nunte et Gordeghen ; point d'atterrissage, entre Melle et Heusden ; distance, 7.900 mètres.
2. Pil., Barattoux ; point, route Huvahren et Hembeck ; att., 3 kil. de Nazareth ; dist., 60.000 m.
3. Pil., Peeters ; point, Drappendreil et Etichove ; att., Cruyshauten ; dist., 15.000 m.
4. Pil., Van Elslande ; point, Chappelle St-Sauveur ; att., Huysse ; dist., 25.000 m.
5. Pil., Vernanchet ; point, route Nederbrakel à Grammont ; att., Olsene ; dis., 28.000 m.
6. Pil., Derivry ; point, entre Audenarde et Renaix ; att., Nazareth ; dist., 19.000 m.
7. Pil., Perpète ; point, croisement Lessine Wodecq ; att., Rolleghem ; dist., 37.000 m.
8. Pil., H. Leblanc ; point, Flobecq ; att., Nazareth ; dist., 26.000 m.
9. Pil., Dranell ; point, Sud de Renaix ; att., Haarlebecq ; dist., 24.000 m.
10. Pil., Duthu ; point, route Ellezelle et Flobecq ; att., Peteghem ; dist., 15.000 m.
11. Pil., Dinoire ; point, station Roobaert ; att., Meirelbeke ; dist., 13.500 m.
12. Pil., Ribeyre ; point, route Vodecq ; att., Victhe ; dist., 28.000 m.
13. Pil., Liefmans ; point, Hameau Hutteghem ; att., Hutteghem ; dist., 180 m.
14. Pil., Geerts ; point, route Renaix Audenarde ; att., Bevere ; dist., 1300 m.
15. Pil., Sentenaire.
16. Pil., Leprince ; point, Nederbrakel ; att., Eyne ; dist., 16.000 m.
17. Pil., Cormier ; point, Gare près Etichove ; att., Sulsique ; dist., 3.900 m.

Les 7 sont non classés, parcours intérieur à 40 kilomètres distance fixée.

Les résultats ci-dessus font prévoir le classement suivant :

1er, Liefmans, de l'Aéro-Club de Belgique ; 2e, Geerts, de l'Aéro-Club de Belgique ; 3e, Cormier, de l'Aéronautique-Club de France ; 4e, Payret-Dortail, de l'Aéro-Club de France ; 5e, Dinoire, de l'Emulation aérostatique du Nord.

D'après ce classement, c'est le ballon « Azur » qui gagne le prix. Il était parti de Lille, à 5 h. 30. Le prix consiste en un objet d'art ou 1000 francs en espèces. L'« Azur » cubait 1000 mètres.

Le second gagnant (500 francs) est le petit « Roitelet », le benjamin. Il ne cube que 250 mètres, mais son aéronaute, M. Geerts, peut être fier de son succès. Il avait quitté Lille à 5 h. 35.

Le troisième vainqueur est M. Cormier, montant l'« Anjou ». Ce fut le dernier ballon qui quitta Lille, à 5 h. 51. Le prix est de 250 francs.

M. Payret-Dortail arrive quatrième. Son ballon s'appelait Peau d'Ane, et il s'était élevé à 4 h. 28 de l'après-midi, quittant le premier le Champ de Mars.

Enfin, le cinquième vainqueur est M. Dinoire, membre de l'A. E. A. N. Son ballon « Princess » avait quitté Lille à 5 h. 23.

CAISSE D'EPARGNE DE LILLE

Relevé des Opérations faites du 22 au 26 juin à la Caisse d'Epargne de Lille :

Versements	57.167 52
Remboursements	70.758 79
Différence en faveur des remboursements	13.591 27

Intérêts : 3 0/0 par an.

Administrateur de service : M. Maurice Mourcou, 32, rue de Thionville.

Le Président de la Caisse d'Epargne de Lille :

Th. Clainpanain.

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 26 JUIN

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing-Le Havre.

Laines Peignées

ROUBAIX-TOURCOING d'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Mois	Cote précédente	Cote de 11 h. 30 Roubaix	Cote de 4 h. 15 Tourcoing	Cloture Acheteurs	Cloture Vendeurs	Suint Précédente	Suint Cotée	Suint Acheteurs	Suint Vendeurs
Juin	5 85	5 85	—	—	—	—	—	—	—
Juillet	5 82 1/2	5 82 1/2	—	5 82 1/2	5 85	—	—	—	—
Aout	5 80	—	—	—	—	—	—	—	—
Septembre	5 75	—	—	—	—	—	—	—	—
Octobre	5 72 1/2	—	—	—	5 72 1/2	—	—	—	—
Novembre	5 67 1/2	5 70	—	5 67 1/2	5 70	—	—	—	—
Décembre	5 65	5 67 1/2	—	5 65	5 67 1/2	—	—	—	—
Janvier	5 62 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Février	5 62 1/2	5 62 1/2	—	—	—	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tendance									
Ventes		40.000 k.							

ANVERS Type B

Mois	Précédente	Ce jour
Juin	—	—
Juillet	5 675	5 675
Aout	5 65	5 575
Septembre	5 575	5 625
Octobre	5 575	5 575
Novembre	5 55	5 55
Décembre	5 525	5 525
Janvier	5 475	5 475
Février	5 45	5 45
Mars	5 425	5 425
Avril	5 425	5 425
Mai	5 40	5 40
Tendance		
Ventes	50.000 k. Soutenue	

LAINES BRUTES, COTONS, CAFÉS

LE HAVRE

Mois	Merinos Cote de 3 h. 15 Préséd.	Merinos Ce jour	Croisés Cote de 3 h. 45 Préséd.	Croisés Ce jour	Cotons Cote de 4 h. 30 Préséd.	Cotons Ce jour	Cafés Cote de 4 h. Préséd.	Cafés Ce jour
Juin	176 50	176 50	200	200	71 3/8	72 3/8	42 25	42 25
Juillet	177	177	200	200	71 5/8	72 3/8	42	42
Aout	175 50	176 50	200	200	71 7/8	72 5/8	41 25	41 25
Septembre	173	176	200	200	72	72 3/4	41 25	41 25
Octobre	175 50	175 50	197	197	71 7/8	72 3/4	40 75	40 75
Novembre	174	174	196	196	71 1/2	72 1/2	40 25	40 25
Décembre	172	172	196	196	71 1/8	72 1/8	40 25	40 25
Janvier	172	172	196	196	71 1/8	72 1/8	40	40
Février	171 50	172	196	196	71 1/8	72 1/8	40	40
Mars	171 50	172	196	196	71 1/8	72 1/8	40	40
Avril	171 50	172	196	196	71 1/8	72 1/8	40	40
Mai	171 50	172	—	—	71 1/8	72	40	40
Tendance								
Ventes	75 b. Calme		000 b. Calme		1.950 s. Active		12.000 b. Ap. sout.	

NEW-YORK

Mois	Cafés Cote de 1 h. Préc.	Cafés Cote de 1 h. Hier
Juin	6 15	6 10
Juin-Juillet	6 20	6 20
Juillet-Août	5 75	5 75
Août-Sept.	5 75	5 75
Sept.-Oct.	5 65	5 65
Oct.-Nov.	5 65	5 65
Nov.-Déc.	5 65	5 65
Déc.-Janv.	5 65	5 65
Janv.-Fév.	5 70	5 70
Mars-Avril	5 75	5 75
Avril-Mai	5 75	5 75
Mai-Juin	5 75	5 75
Tendance		
Ventes	25.000 s. Soutenue	

LIVERPOOL

Mois	Cotons C. Américaine Pr c.	Cotons C. Américaine Jour c.
Courant	5 93	5 98
Juin-Juillet	5 93	5 98
Juillet-Août	5 95	6 00
Août-Sept.	5 92	5 97
Sept.-Oct.	5 90	5 95
Oct.-Nov.	5 88	5 93
Nov.-Déc.	5 87	5 92
Déc.-Janv.	5 87	5 92
Janv.-Fév.	5 86	5 92
Mars-Avril	5 88	5 94
Avril-Mai	5 89	5 94
Mai-Juin	5 89	5 94
Tendance		
Ventes	11.000 b. Soutenue	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes probables 0.000.

Mois	Précédente	1er Avis	2e Avis	3e Avis
Juillet	11.22	11.20	----	----
Août	11.27	11.31	----	----
Octobre	11.30	11.33	----	----
Décembre	11.35	11.39	----	----
Mars	11.35	11.37	----	----

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 10.000 k. à 5,85, Juin. — 5.000 k. à 5,82 ½, Juillet. — 10.000 k. à 5,70, Novembre. — 5.000 k. à 5,67 ½, Décembre. — 10.000 k. à 5,62 ½, Février.

Total : 40.000 k.

Soir. — Néant.

Lundi 5 juillet, il n'y aura pas de Cote officielle.